

Du 10 jour

a été contrôlé un Mariage

consenti par Estienne alard

demeurant à Ennats

au profit de Marie Marinier

demeurant à St. Pierre

de la somme de deux cents cinquante cinq livres

passé devant quideffus Notaire à Ennats

contenant un Rolles & a été reçu une livre dix sols

par